

Tel-Aviv, le 12 septembre 2022

N°entrer numéro.

**Affaire suivie par :**  
Edouard LEGRIS  
edouard.legris@dgtresor.gouv.fr

## **SYNTHESE SEMESTRIELLE DU COMMERCE BILATERAL ENTRE LA FRANCE ET ISRAËL**

Cliquez ici pour saisir le résumé.

### **1. UN SOLDE POSITIF EN HAUSSE POUR LES ECHANGES DE BIENS**

Le solde de la balance commerciale française avec Israël sur les 6 premiers mois de l'année passe de 143 M EUR en 2021 à **228 M EUR en 2022** [1]. Cela correspond à une hausse de l'ordre de 60% par rapport aux six premiers mois de l'année 2021.

En année pleine, **le solde français progresse depuis 2018** et s'établit en 2018 à 166 millions EUR, en 2019, à 187 millions EUR, en 2020 à 195 millions EUR et en 2021 à 456 M EUR.

Les exportations ont crû d'environ 30,5% au premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021 pour atteindre 1,052 Md EUR. C'est 0,4% du total des exportations françaises sur les six premiers mois de l'année 2022.

Les trois premiers postes d'exportation en valeur absolue sont les « produits chimiques, parfums et cosmétiques », les « matériels de transport » et les « produits des industries agroalimentaires », respectivement 24,6%, 21,4%, et 8,5% du total. Les plus dynamiques ont été les « matériels de transport » (+77,8%) et les « produits métallurgiques et métalliques » (+77,5%).

Les **exportations** vers Israël (9,5 millions d'habitants) constituent 38,6% des exportations françaises vers les pays du Proche-Orient [2].

Bon an mal an, Israël est le 39ème client de la France (le 4ème au Proche et Moyen-Orient sur les six premiers mois de l'année 2022) et son 54ème fournisseur.

Les **importations** progressent dans une moindre mesure de 24,3% pour se situer à 823 M EUR, 0,2% du total des importations françaises sur les six premiers mois de l'année 2022.

Les quatre principaux postes sont presque à parité : les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (16%), les « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » (16,0%), les « produits manufacturés divers » (15,3%) et les « produits informatiques, électroniques et optiques » (15,2%). Les plus belles dynamiques sur les six premiers mois de l'année 2022 sont les « équipements électriques et ménagers » (+160,7%) et les « produits de l'édition et de la communication » (+120,6%).

## 2. LES GRANDS CONTRATS RECENTS SONT PORTEURS D'UNE DYNAMIQUE POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES.

Depuis 2020 Israël accélère la mise en œuvre de ses projets d'infrastructures de transport et cela se traduit par des signatures de contrats qui ne sont pas encore visibles dans les statistiques douanières bilatérales ou bien qui correspondent à des prestations de services qui ne sont pas reflétées dans ces données.

**En l'espace de 18 mois on estime qu'environ un milliard EUR de contrats auront été signés** par des entreprises françaises soit environ 40% des exportations françaises sur Israël entre janvier 2021 et juin 2022.

Ainsi, **EGIS RAIL** a remporté (1,5 millions EUR en 2020) l'étude de faisabilité du tramway de Beer Sheva, la gestion du réseau du futur métro de Tel Aviv (60 millions EUR en novembre 2021, renouvelable dans six ans). **ALSTOM** a aussi remporté la construction de la ligne verte du tramway de Tel Aviv (858 millions EUR pour sa seule part du contrat signé en mai 2022).

Pour le court terme (moins d'un an) on peut souligner quatre projets sur lesquels des entreprises françaises sont bien positionnées ou déjà engagées :

- La gestion des trois lignes du futur métro de Tel Aviv. **ARTELIA, SETEC et SYSTRA** sont positionnées. Attribuées individuellement, ces contrats d'ingénierie sont de l'ordre de 600 millions par ligne avec sans doute un tiers de part française.
- Les études liées à la construction de la ligne bleue du tramway de Jérusalem ont été attribuées en juin 2022 à une entreprise française ; la construction de cette ligne a fait aussi l'objet d'une offre française qui apparaît en bonne place.
- La construction de la ligne de train-tram qui reliera Nazareth à Haïfa (sur les 12 consortiums en lice au moins trois intègrent des entreprises françaises en position centrale). Le montant de ce projet est de l'ordre de 1,5 milliard EUR.
- La mise en place d'un nouveau système de gestion du trafic aérien a donné lieu à un appel d'offres qui devrait être dépouillé dans les prochains mois. **Thalès** est sur les rangs pour l'Air Traffic Management (environ 35 millions EUR).

**Eric SAYETTAT**

[1] Statistiques douanières françaises.

[2] Egypte, Israël, Liban, Irak, Iran, Jordanie, Syrie, Territoires palestiniens